

AMBITION ET POUVOIR AUTOUR DE LA CATHÉDRALE DE FRÉJUS: Des Camelin à l'abbé Siéyès

L'étude sociologique des élites fréjussiennes et de leur lien avec l'évêché et le chapitre de la cathédrale n'a jamais été faite. Si l'abbé Espitalier a publié des listes d'évêques, de prévôts et de chanoines de Fréjus¹, aucune analyse prosopographique, ni du clergé, ni de la noblesse ou de la bourgeoisie, n'a été tentée. Pourtant le patriciat urbain qui domine cette cité épiscopale, en pleine décadence démographique et économique aux temps modernes, vit à l'ombre du clocher de la cathédrale. Le déplacement du palais épiscopal de Fréjus à Draguignan, par Mgr Martin du Bellay, au milieu du XVIII^e siècle est un symbole de cette décadence et de l'ennui qui en résultait pour un prélat mondain. Toutes les ambitions sociales et familiales, la conquête du pouvoir passent par les dynasties de chanoines et de dignitaires du chapitre qui se succèdent d'oncles à neveux, parfois couronnées de mitres épiscopales: deux évêques outre une vingtaine de chanoines, bénéficiers, prêtres et religieux chez les Camelin, cinq générations de chanoines de Fréjus et un évêque de Grasse chez les Antelmy, par exemple. C'est que la ville est pauvre en ressources: à part le siège d'une amirauté qui offre quelques offices et emplois², il n'y a que les places de consuls, de viguier et de juge, de commissaire des classes, de receveur des décimes, des fermes et des droits, les officiers des compagnies de gardes-côte. Les avocats, le maître de poste, les quelques marchands qui s'intitulent négociants, complètent le tableau de cette société très provinciale. Parallèlement, les plus grands et riches domaines de la plaine de l'Argens sont la propriété de l'évêché, de la prévôté ou du chapitre. Ces immenses territoires leur donnent des revenus importants, outre les droits seigneuriaux, les dîmes, etc. L'évêque de Fréjus est seigneur de Fréjus, Saint-Raphaël, Agay, le Puget, Fayence, Saint-Paul et Bagnols, co-seigneur de Roquebrune, Villepey et Palayson et jouit d'un revenu de plus de 28 000 livres. Le chapitre de la

1. Abbé Hyppolite ESPITALIER, *Les Premiers évêques de Fréjus*, Draguignan, 1891; *Les Evêques de Fréjus du VI^e au XIII^e siècle*, Draguignan, 1894; *Les Evêques de Fréjus du XIII^e siècle à la fin du XVIII^e siècle*, Draguignan, 1898; *Les Prévôts du chapitre de Fréjus*, Draguignan, 1905.

2. Voir Frédéric d'AGAY, «L'Amirauté de Fréjus 1555-1791», dans *Annales du Sud-Est Varois*, Tome XVI, 1991, p. 7-24, et Tome XVII, 1992, p. 21-30.

cathédrale de Fréjus est composé de 12 chanoines avec, à sa tête, le prévôt « qui exerce la première et seule charge officielle ». Il est seigneur de Claviers et Baudron et jouit d'une prébende d'environ 5 à 7 000 livres. Il demeure dans une belle et grande maison qui fait un des côtés du cloître, la Prévôté. À ses côtés il y a un capiscol, un sacristain, un archidiacre, et huit simples chanoines. Deux font fonction de théologal et de préceptorial. Le chapitre est seigneur de l'Estérel³ et du Reyran. Les chanoines sont curés de paroisses, titulaires de prieurés et de chapellenies, prieurs, rarement abbés. Parfois pourvus du titre honorifique de protonotaire apostolique, ou chargés des fonctions de grand vicaire, vicaire général, supérieur du séminaire, aumônier des couvents de la ville. Ils touchent des prébendes prises sur le domaine temporel du chapitre, la mense capitulaire, différente de la mense du prévôt, administrée tous les ans par un chanoine élu à la Pentecôte, et une partie de la dîme épiscopale. Leur revenu annuel oscille entre 2 000 et 5 000 livres.

Les domaines du clergé seront méthodiquement dépecés lors des ventes révolutionnaires par la bourgeoisie locale. Les noms de lieux reflètent cette filiation : Le Capitou (en provençal le Chapitre), le Clos du Chapitre, Les Evêques, la Prévôté, Campagne L'Evêque etc... Les chanoines habitent chacun une maison autour du cloître et de la cathédrale. Ils sont assistés de douze prêtres bénéficiaires de la cathédrale, chargés de célébrer les messes quotidiennes et les offices mineurs, qui possèdent en commun une prébende. Il y a également huit ou dix prêtres desservants, clerics de la cathédrale qui demeurent dans le cloître, administrent les sacrements, gèrent les objets sacrés et un maître de chapelle qui dirige les chœurs⁴.

La société fréjussienne, ne comporte pas de noblesse ancienne, ni d'origine, ni résidente. Les rares familles nobles ont été agrégées à la noblesse lors des maintenues de Louis XIV, anoblies par lettres patentes ou par charge : les Camelin, Callas de Villepey, Suffret de Villeneuve, d'Astier de Roquefort, Barjac et Viany, toutes au XVIII^e siècle.

Il en est de même dans les villages des environs. Seule, à Roquebrune, l'ancienne famille de Puget a encore une portion de la seigneurie et un château où elle vit très chichement, de même que les d'Isoard de Thorame. Les Badier originaires de Marseille et anoblis par charge, se sont installés dans leur château à Roquebrune à la fin du XVII^e siècle puis à Fréjus au XVIII^e siècle. À cette époque vient aussi résider la famille de Raymond de La Cépède, de noblesse comtadine de Cavaillon. À Saint-Tropez, en dehors des familles seigneuriales (Clapiers, Castellane, Suffren), il n'y a pas non plus de familles

3. Cette seigneurie qui correspond aux Adrets de l'Estérel aujourd'hui fut vendue par le chapitre en 1652 à un bourgeois de Fréjus M. Laugier dont la descendance la posséda jusqu'à la Révolution.

4. Cf. « Description du diocèse de Fréjus », manuscrit latin de Joseph ANTELMY, traduction de Claude Maignant, présentation de Daniel BRENTCHALOFF, Claude MAIGNANT et Louis ROBION, dans *Annales du Sud Est Varois*, Tome XVIII, 1995.

anoblies ou agrégées à la noblesse, à part les Coste au xviii^e siècle. Les liens avec les familles fréjussiennes sont très forts et les alliances se font par la mer.

Dans toutes ces cités il y a, en revanche, un grand nombre de familles bourgeoises, proches de la noblesse, fieffées, mariées dans les plus anciennes familles, qui ont les qualifications nobiliaires, l'odeur et les habitudes de la noblesse sauf un état nobiliaire légal. C'est ainsi qu'à Fréjus ont été condamnés comme faux nobles lors des grandes maintenues du règne de Louis XIV en 1667-69 puis entre 1696 et 1718, 21 membres de 17 familles⁵.

La première constatation est l'existence parmi elles d'un petit nombre de familles qui ne sont pas nobles mais qui ont su ou pu s'agréger à la noblesse de façon légale. Les Nigris ou les d'Antiboul, ou d'Attanoux, ont des fiefs, des qualifications nobiliaires, des emplois depuis deux siècles, et ne sont pas plus ou moins nobles que d'autres familles maintenues nobles lors des Grandes réformations. Est-ce que le désir de noblesse était moindre en Provence ? Est-ce que l'état, la possession et le pouvoir consulaire n'étaient pas plus importants pour les Provençaux ? C'est ce que suggère Maurice Agulhon dans son ouvrage *La Vie sociale en Provence intérieure au lendemain de la Révolution*⁶ et que nos propres recherches confirment. L'acquisition d'un titre légal et régulier de noblesse a plus tenté des parvenus que d'anciennes familles patriciennes à la tête de leur cité depuis des lustres.

À Fréjus les ambitions, les rivalités pour les élections consulaires, ou les places de viguier, les offices ne sont pas politiques comme à Draguignan, chef-lieu de viguerie et de sénéchaussée. Tout semble tourné vers la cathédrale et les évêques, même s'il y eut peu d'évêques locaux dans l'histoire du diocèse. Aux temps modernes on ne peut en citer que trois : Bertrand de Romans et Barthélemy et Pierre de Camelin.

Bertrand de Romans (1515-1579) est le fils d'un marchand de Figanières. Il est chanoine de Fréjus en 1526, d'Aix en 1548, prévôt de Glandèves en 1550, conseiller clerc au Parlement d'Aix en 1555 et enfin évêque de Fréjus en 1565 où il se fit le champion de la lutte contre l'hérésie protestante. Son frère Pierre, lui aussi chanoine de Fréjus, acquit une part de la seigneurie d'Espérel en 1541 passée au cadet Pierre de Romans, qualifié d'écuyer de Fréjus, seigneur d'Espérel, Agoult et Séranon, qui épousa en 1587 Jeanne de Villeneuve, fille du baron des Arcs. Leur fils « Romans d'Agoult de Séranon » – cela sonne bien – épousa la veuve du président de Foresta et leur petit-fils une Barras. Cyprien de Romans, oncle puiné acquit l'autre part d'Espérel et eut quatre fils prêtres : Bertrand, conseiller clerc au Parlement à la suite de son oncle en 1565, Joseph, chanoine de Fréjus en 1548 et prévôt de Glandèves aussi à la suite de son oncle en 1565. Raymond lui succéda alors comme

5. Ce sont les familles Maille, d'Augery, Villy, de Nigris, de Camelin, d'Ecclésia, Antelmy, Brunel, Coste, Dolle, Grassy, Nabon, Péroncély, Simian, Vaixière, Suffret, de Callas. À Saint-Tropez ce sont les d'Antiboul, Bestagne, Cauvin, Nabon, Gathus. À Roquebrune, les Vitalis, Valence, Bonde, d'Attanoux.

6. Paris, 1971.

chanoine de Fréjus en 1565 et enfin le dernier Jean en 1570. Elévation et agrégation au sein de la noblesse fieffée, alliances avec les meilleures familles de la Province, tant féodales que parlementaires, voici ce que la dignité épiscopale et une ambition familiale commune ont pu faire.

C'est ce qui reproduisit quelques années plus tard avec les frères Camelin. Les Camelin, une fois parvenus au trône épiscopal et à la noblesse, eurent, comme tant de familles, des prétentions généalogiques. Dans un mémoire du Cabinet des titres⁷, Joseph de Camelin écrivait en 1747: «S'il est des familles dont l'ancienneté empêche de découvrir la véritable origine, il en est aussi que le malheur des temps ne permet pas de pénétrer au-delà de ce qu'il nous cache»... Merveilleuse phrase pour nous faire accroire que sa famille remontait à un chambellan de Saint Louis, – s'il vous plaît! – père d'un chambellan du comte de Provence, lui-même père de Pierre II de Camelin, tué par des pirates qui assiégeaient Fréjus et marié en 1454. Or, les premiers Camelin rencontrés à Fréjus sont des merciers du XVI^e siècle, probablement d'origine génoise, appelés Camerino ou Camerini. Leur origine est assez obscure et leur réussite assez rapide. Jacques Camelin est fermier des droits du Roi à Fréjus et son activité se développe en même temps que ses biens au cadastre de la ville et ses fonctions: 1^{er} consul de Fréjus en 1570, lieutenant du viguier en 1574 puis viguier de 1575 à 1588. Il est le père de Lucrèce mariée à Gabriel Planchier, capitaine des troupes du «Brave Crillon» à qui le roi Henri IV aurait donné un brevet en blanc pour l'évêché de Fréjus en guise de récompense «à tel honnête homme qu'il trouverait bon. Parmi ceux qui faisaient la cour à cet illustre officier, il y avait un capitaine de son régiment nommé Planchier, beau frère de Barthélémy de Camelin; et de sorte que M. de Crillon lui ayant demandé s'il n'avait personne de ses parents capables de remplir l'évêché de Fréjus, il répondit qu'il avait un beau-frère qui était archidiacre de cette ville et qui avait beaucoup de mérite⁸». Barthélémy de Camelin (1562-1637), ancien élève de l'Oratoire, chanoine archidiacre de Fréjus, official et grand-vicaire du diocèse est donc devenu évêque de Fréjus en 1599⁹. Il mourut après un long épiscopat de 38 ans, ayant géré le diocèse en grande partie avec son ami Nicolas d'Antelmy. Cet épiscopat est celui de la pacification après les troubles de la Ligue et des guerres de Religion. Il eut trois neveux: Jean de Camelin (1582-1636), docteur en théologie, chanoine de Fréjus (1697), prévôt de Glandèves (1615), capiscol du chapitre de Fréjus, Jean Planchier, prêtre, bénéficiaire de la cathédrale de Fréjus en 1612 qui dû mourir jeune, et Pierre de Camelin (1579-1654), chanoine archidiacre après son oncle et son frère, qui succéda à Barthélemy comme évêque coadjuteur, puis titulaire du siège de Saint Léonce en 1637. Il commanda à un sculpteur génois actuellement inconnu, un double monument funéraire de marbre

7. BNF, Manuscrits, Pièces Originales 578, N° 13.371.

8. Abbé de GIRARDIN, *Histoire de la Ville et de l'Eglise de Fréjus*, Paris, 1729, p. 250-51.

9. L'abbé de GIRARDIN dit, dans son *Histoire...*, *op. cit.*, p. 249, qu'un père dominicain marseillais, Sébastien de Michaëlis, avait refusé le siège.

blanc avec sa statue et celle de son oncle en oraison. Cette œuvre, considérée comme très archaïque, est toujours présente dans la cathédrale de Fréjus. C'est un fort témoignage de l'élévation de cette famille au premier rang des familles fréjussiennes¹⁰. Pierre de Camelin eut lui même deux neveux, Jean de Camelin (1616-1668), protonotaire apostolique, chanoine de Fréjus (1636), archidiaque (1637), vicaire capitulaire à la mort de son oncle en 1654. Son frère Joseph de Camelin (1621-1667) chanoine de Fréjus en 1637, mourut doyen du chapitre. Son canonicat passa à sa mort à son neveu Pierre de Camelin (1640-1717), prêtre bénéficiaire de la cathédrale. L'archidiaconat passa à la mort de Jean en 1668 à leur neveu Bernard de Camelin (1648-1702), docteur en théologie, plus tard grand vicaire de Fréjus, puis en 1702 à son frère Pierre de Camelin, oratorien de Cotignac jusqu'à sa mort en 1710, trouvé « mort à Nôtre-Dame-des-Grâces de Cotignac, à genoux devant son crucifix, dans sa chambre ». Selon l'abbé de Girardin, il « mérite par sa vie remplie de piété, d'avoir une place parmi les hommes illustres de sa patrie »¹¹. Leur troisième frère, Joseph-Annibal de Camelin, R.P. observantin à Fréjus « ornement vivant de notre ville »¹², fut ensuite définitif général de l'ordre et commissaire de la Terre Sainte, puis élu provincial de l'ordre de Saint François en Provence. Enfin, dernier religieux de la famille, Joseph-Anne de Camelin, fut bénédictin de l'abbaye de Saint-Hilaire en Languedoc. Ce qui fait en tout dix hommes d'église – dont deux évêques et cinq chanoines – en cinq générations du XVI^e au XVIII^e siècle. « Riches et installés à tous les postes de commandement locaux, les Camelin, sont désormais maîtres de la ville pour plus d'un demi siècle. On ne peut réduire leur influence à l'énumération des fonctions ecclésiastiques, des offices royaux ou des charges municipales qu'ils accaparent. Ils impriment à la ville la nouvelle façon de vivre de la Provence baroque » écrit Louis Robion à leur propos¹³. Pendant l'épiscopat de deux Camelin, des membres de leur famille occupent souvent le consulat, Jacques de Camelin, receveur des décimes du diocèse est viguier de 1609 à 1617, 1^{er} consul en 1618 et 1621. Sa branche composée d'officiers s'éteint à Marseille au XVIII^e siècle. Un de ses cousins, Barthélémy de Camelin, lui succède comme receveur des décimes du diocèse, poste qui n'a jamais appauvri personne, premier consul en 1666. Il est le fils du premier consul de 1652 et le petit fils d'Etienne, maître de port de Fréjus, 1^{er} consul en 1593, 1603, 1629 et 1636. Barthélémy eut deux fils, Raphaël, receveur des décimes après lui et anobli par charge de secrétaire du roi, tige des seigneurs du Castellans, qui fournit un conseiller au parlement d'Aix et Joseph de Camelin, anobli par lettres patentes de 1727,

10. Ce tombeau est une œuvre d'un sculpteur génois, cf. Fausta FRANCHINI GUELFI, « La Scultura del seicento et del settecento. Statue e arredi marmorei sulle vie del comercio e della devozione », dans *Genova e la Francia, opere, artisti, committenti, collezionisti*, Catalogue de l'exposition du Palais Ducal, Gênes, 2004, p. 171-189, il est reproduit p. 179.

11. Abbé de GIRARDIN, *Histoire de la ville et de l'église de Fréjus*, Paris, 1729, p. 261.

12. Abbé de GIRARDIN, *op. cit.*, p. 261.

13. *Fréjus v^e-xx^e siècle, déclin et renaissance*, Fréjus, 1987, p. 83.

tige des seigneurs du Revest, et de la branche de Villepey issue d'un consul de 1709, passée à Versailles au XVIII^e siècle.

On voit chez les Camelin les offices enrichissant de receveur des décimes et de maître du port et le premier consulat, accompagner l'évêché et le chapitre. Puis l'anoblissement, l'entrée au Parlement, les alliances dans les meilleures lignées. C'est la première famille de la ville.

Sans être évêque de Fréjus, c'est néanmoins un prélat qui est à l'origine d'une importante famille patricienne de la cité : Jean-Baptiste de Nigris (alias Neris, ou Neronis), docteur en droit, chanoine de Fréjus en 1479, vicaire général puis évêque coadjuteur de Fréjus du cardinal de Fiesque, sacré évêque *in partibus* de Tripoli, d'une famille probablement originaire de Gênes comme les Fiesque ou Fieschi. Il est mort à Fréjus en 1515, ayant résigné en 1513 son canonicat en faveur de son neveu Jacques de Nigris, mort en 1523. Bertrand de Nigris, autre neveu, est chanoine archidiacre en 1505. Leur petit neveu fut viguier de Fréjus en 1524 et épousa Catherine *de* Romans, sœur de l'évêque de Fréjus précité. Un de leurs descendants, Guillaume de Nigris, licencié en théologie, fut chanoine capiscol de la cathédrale de 1610 à 1635. Un autre neveu lui succéda, Esprit de Nigris en 1639, puis Pierre de Nigris en 1640-42. Esprit de Nigris se désista de sa noblesse en 1667 prétextant que : « ses ancêtres sont originaires de Gênes où sont les principaux titres¹⁴ » qu'il n'alla jamais chercher ni aucun descendant ! Là aussi plusieurs prêtres ont placé leurs neveux au premier rang de la cité.

La famille Antelmy domina la vie cléricale fréjussienne du XVI^e au XVIII^e siècle¹⁵. Cette famille est originaire du village de Trigance (Var) et fut tirée de l'anonymat par deux prêtres : Nicolas Antelmy (1567-1646), chanoine archidiacre de Fréjus en 1602, choisi par Barthélémy de Camelin, vicaire général du diocèse, son ami, archéologue et collectionneur d'antiquités romaines trouvées à Fréjus, grand lettré, correspondant de Peiresc. Son canonicat, ses collections et sa passion passèrent à son neveu, Pierre Antelmy (1598-1668), archidiacre de Fréjus en 1637, grand vicaire du diocèse, qui constitua d'abord un musée avec les collections de son oncle, puis s'en défit pour se consacrer à la théologie. Son frère Jacques se fixa à Fréjus comme avocat, et épouse une Antiboul de Saint-Tropez. Ils eurent de nombreux enfants parmi lesquels l'aîné, l'abbé Joseph Antelmy (1648-1697). Après ses études au collège des Jésuites d'Avignon, puis au séminaire de Lyon où il fut l'élève du père de la Chaise, futur confesseur de Louis XIV, docteur de Sorbonne en 1668, il revint à Fréjus reprendre le canonicat « familial » à la mort de son oncle, cette même année. Prieur de Grimaud, succédant à son oncle Antiboul en 1682, historien et érudit, ami et correspondant de Moreri, et de nombreux cardinaux romains, « connu de tous les savants de son siècle »¹⁶, il est l'auteur de la *Description du*

14. B 1360 F° 359, R°.

15. Cf. Hyppolite. ESPITALIER, « Les Antelmy », dans *Bulletin de la Société d'Etudes scientifiques et archéologiques de Draguignan*, 1904-05, Tome XXV, p. 75-96.

16. Abbé de GIRARDIN, *op. cit.*, p. 260.

diocèse de Fréjus, manuscrit de 1676, publié en 1872¹⁷, et du *De Initiis ecclesiae Forojuliensis*, dissertation historique, chronologique, profane et sacrée sur les débuts de l'église et de l'évêché de Fréjus, publié à Aix en 1680. Son frère cadet, Charles-Léonce-Octavien Antelmy (1668-1752), lui succéda comme chanoine de Fréjus à quatorze ans en 1682, prieur de Grimaud en 1697, puis prévôt du chapitre de Fréjus en 1702¹⁸, vicaire général du diocèse, abbé de Saint-Chinian et enfin fut nommé évêque de Grasse en 1726. Son canonicat passa en 1728 à un petit-fils de sa sœur, Jean-Charles d'Albin (1713-1764)¹⁹, qui lui succéda aussi comme prévôt du chapitre en 1732, vicaire général de Fréjus (1741-1752). Joseph-Félix Antelmy (1723-1783), fils du frère marié de l'évêque de Grasse, hérita du canonicat et devint vicaire général du diocèse, tandis que son frère Honoré Antelmy (1708-1766), aumônier des Galères, reprit son canonicat en 1732, puis la prévôté en 1764. Au total cet ensemble de 11 prêtres dans la même famille, dont un évêque, trois prévôts et huit chanoines du chapitre de Fréjus faisait progresser la famille Antelmy dans un état entre la bourgeoisie et la noblesse. La branche aînée qui se faisait appeler « d'Antelmy », s'éteignit avec Charles-Etienne d'Antelmy (1702-1781), ingénieur en chef et capitaine du Corps royal d'Artillerie à Antibes, chevalier de Saint-Louis, dont la fille unique épousa en 1771, Henri Roubaud, avocat à Antibes, conseiller secrétaire du Roi, dont la sœur épousa le frère de l'abbé Sieyès, et tige des Roubaud d'Antelmy²⁰.

Dernière grande famille cléricale du chapitre de Fréjus, les Cavalier vont connaître une ascension formidable au XVIII^e siècle. Originaire de Bagnols-en-Forêt (Var), c'est une famille de praticiens et notaires royaux. Jean Cavalier vient se fixer comme marchand à Fréjus. Son fils Honoré Cavalier (1677-1723), sera marchand puis bourgeois de Fréjus. Son fils aîné Jean-Toussaint Cavalier (1700-1775) entra dans l'état ecclésiastique²¹ par protection de Mgr de Fleury et du chanoine Deydier de Pierrefeu qu'il appelle son « bienfaiteur ». C'est lui qui prit en main l'essor de sa famille comme aîné et chargé des affaires de la maison ainsi qu'il l'écrit sur la première page de son livre de raison²². Talleyrand au petit pied, c'est à la fois l'aîné et un ecclésiastique. Tonsuré par Mgr de Fleury en 1715, docteur en théologie, il est ordonné prêtre en 1725, nommé curé de St Raphaël en 1724, puis chanoine théologal de Fréjus en 1734, official du diocèse en 1738, archidiacre du chapitre en 1744. Lors de l'invasion de l'armée austro-sarde à la fin de l'année 1746 et

17. Cf. *Description du diocèse de Fréjus*, *op. cit.*

18. Cf. Hyppolite ESPITALIER, *Les Prévôts du chapitre de Fréjus*, Draguignan, 1905.

19. À partir de l'évêque, tant les Antelmy que les Albin prirent la particule abandonnée après la Révolution.

20. Une branche demeura à Trigance et Comps donna des maires de Comps, un garde d'Honneur du Var sous l'Empire, étant une famille de grands notables varois.

21. Un oncle mort en 1691, Jean Cavalier fut docteur en théologie et vicaire perpétuel de Bagnols.

22. Les papiers de la famille Cavalier sont conservés dans les Archives d'Agay - A.A.- (Var), sous la côte XVIII.

en l'absence de Mgr du Bellay, il dut affronter l'armée d'occupation. Ayant refusé de payer la moindre somme en contribution de guerre pour la ville de Fréjus, il fut emprisonné comme otage au fort de Sainte-Marguerite jusqu'en février 1747. Il fut récompensé de son attitude par le Roi qui lui octroya une pension sur l'abbaye de Redon. Il fait entrer ses frères puînés dans la même voie ecclésiastique et dirige la carrière du cadet, Pierre Cavalier (1721-1785) qu'il envoie à Montpellier faire ses études de médecine, après le séminaire de Fréjus, les collègues d'Aix et de Marseille. Revenu à Fréjus en 1748, Pierre Cavalier se marie avec la fille d'un notaire royal de Fréjus, Joseph Maurine²³. La bénédiction nuptiale est donnée dans la chapelle de sa bastide de Saint-Jean et son frère aîné offre trois repas de 24 couverts aux parents, aux amis et au chapitre ! Il sera premier consul de Fréjus en 1761, député à l'assemblée des communautés de Lambesc en 1762 et, médecin réputé, laissera plus de 100 000 livres de biens²⁴ à sa mort en 1785. Veuf, Pierre Cavalier se remaria en 1772 avec une vieille fille de bonne maison, Catherine d'Augery, sœur d'un prêtre bénéficiaire de la cathédrale. Elle est également la nièce de nombreux ecclésiastiques fréjussiens : Guillaume d'Augery, chanoine de Fréjus en 1595, vicaire général pendant la vacance du siège, sacristain du chapitre (1601-1620), prieur de Montfort en 1620, qui entra ensuite à l'Oratoire de Cotignac, où il mourut en 1633, le père Jules-Joseph d'Augery, de la Doctrine chrétienne, fondateur de la maison d'Aix, recteur de nombreux couvents de sa congrégation, provincial de l'Ordre, assistant du général des Doctrinaires, au début du XVIII^e siècle.

Jean-Toussaint Cavalier rejoignit Mgr du Bellay à Paris pour assister à l'assemblée générale du clergé de février à juin 1748²⁵. Revenu à Fréjus, il reprit ses fonctions et l'administration du diocèse en l'absence de Mgr du Bellay qui le désigna comme vicaire général et vice-gérant du diocèse de février à septembre 1749. L'abbé Cavalier fut élu député à l'assemblée provinciale du clergé en 1750, puis nommé grand vicaire de la prévôté de Pignans, procureur-vicaire des moines de l'abbaye de Lérins. Député de Fréjus à l'assemblée des communautés des Etats de Provence de Lambesc, président de la chambre ecclésiastique en 1755 et 1758, il fut revêtu de la dignité de prévôt du chapitre de Fréjus à la mort de l'abbé d'Antelmy, en 1766 et grand vicaire de Mgr de Bausset, nouvel évêque de Fréjus, en 1767. Il retourna deux fois à Paris et mourut à Fréjus après avoir résigné sa prévôté en faveur de son frère Jules-Léonce Cavalier en 1775. Nous savons, grâce aux papiers qu'il a laissés, que le prévôt Cavalier était un saint homme pieux mais aussi un homme d'ordre et d'autorité, un ecclésiastique responsable dans la lignée des

23. Elle était la nièce de plusieurs chanoines également.

24. Principalement des maisons à Fréjus, les bastides de la Baume, Le Reyran, Montourey, le Cays, l'Anglade, le Gros Noyer et leurs riches terres de la plaine de Fréjus et des capitaux.

25. J'ai publié le texte de ce voyage sur le site de la Cour de France, <http://cour-de-france.fr/article497.html> sous le titre : *Journal de voyage de l'abbé Cavalier de Fréjus à Paris et Versailles (février-juin 1748)*.

prélats administrateurs et politiques de son siècle: « Dans tous ces événements, j'adore les ordres du Seigneur et le remercie tous les jours parce qu'il m'a voulu où je suis malgré les blessures des hommes²⁶ ». Il tenait à son rang, au respect de sa dignité d'homme d'église et aux biens de ce monde.

Son frère puîné, Jules Léonce Cavalier (1711-1788) docteur en théologie, lui succéda comme chanoine théologal de Fréjus en 1742, archidiacre en 1741, puis comme prévôt du chapitre en 1771 et grand vicaire de Mgr de Bausset. Lors d'un voyage à Rome il fit faire un reliquaire d'argent pour les reliques de Saint François de Paule, le patron de la cité, dont l'arrivée à Fréjus fut l'occasion de grandes cérémonies. Le troisième frère, Joseph Cavalier (1715-1745), mourut jeune chanoine théologal en 1741.

À la génération suivante, on reproduit le même schéma qui avait bien marché et on multiplia les neveux et nièces dans le premier Ordre. C'est donc l'aîné des neveux, Jean-Martin Cavalier (1751-1823) qui fut destiné à l'Eglise pour reprendre les bénéfices familiaux. Il est chanoine archidiacre en 1773 et part pour Paris où, remarqué pour son intelligence et ses capacités, il est envoyé en mission en Pologne puis appelé à la Cour comme aumônier de la duchesse de Bourbon. Il démissionna lors de la séparation du duc et de la duchesse de Bourbon et revint à Fréjus où il reçut la prévôté de son oncle en 1787. Il fut donc le dernier prévôt du chapitre de Fréjus et le troisième de sa famille. Il refusa de prêter serment à la constitution civile du clergé, prit la tête du clergé antirévolutionnaire et émigra en Italie avec Mgr de Bausset²⁷. Il avait une sœur dominicaine à Fréjus, un frère cadet, Jean-Pierre-Léonce Cavalier (1762-1835), chanoine archidiacre du chapitre en 1787. Le puîné, Antoine Honoré Jean Cavalier (1757-1806), fit des études de médecine à Montpellier, puis de droit à Aix avant d'être pourvu de l'office de procureur du Roi en l'amirauté de Fréjus en 1782, d'un de ses cousins, puis de receveur des fermes du Roi à Fréjus, dont il sera maire en 1785-96. Ainsi la famille était sur la voie des offices et du schéma classique de la magistrature et de l'anoblissement. Tous ses membres seront des grands notables du Var sous le Premier Empire. De nombreux autres neveux sont ecclésiastiques: Jean-Baptiste-Joseph-Marie Colomb (1749-1819), prêtre bénéficiaire de la cathédrale, succéda à ses oncles comme chanoine théologal en 1777, devint curé de Fréjus en 1802; sa sœur Claire Colomb (1745-1805) sera religieuse au monastère de Sainte Claire d'Hyères. Deux seront Pères de la Doctrine Chrétienne: Jean-Antoine Cavalier et Jean-Léonce-Denis Cavalier qui sera, en outre, chanoine de Senlis, directeur de l'Institut royal de Leyde et aumônier du prince de Condé sous la Restauration.

Dans la famille Maurine, de la femme du procureur du roi Cavalier, son neveu, l'abbé Maurine, archiprêtre de la cathédrale, était vicaire général du diocèse à la veille de la Révolution. Mgr de Bausset, le dernier évêque

26.A.A. XVIII-D-34.

27. Pour la suite de sa carrière, vid. sa notice dans Frédéric d'AGAY, *Les Grands Notables du Premier Empire – Var* -, Paris, 1988, p. 68-72.

de Fréjus, était prodigue de lettres de grand-vicaire à des amis, des neveux majoritairement étrangers au diocèse. De Fréjus sont issus l'abbé d'Astier, les prévôts Cavalier, l'abbé Antelmy; de son diocèse, l'abbé de Ramatuelle, l'abbé de Périer de Lagarde, l'abbé Gassier, l'abbé Denans et, de Provence, l'abbé de Montgrand, l'abbé de Damians, prévôt de Pignans, l'abbé d'Entrecasteaux, l'abbé Payan et son neveu Bausset, le futur archevêque d'Aix de la Restauration.

Il y a aussi les familles dont l'entrée des cadets dans les ordres puis dans le chapitre de la cathédrale accompagne l'ascension sociale et confirme un état bourgeois ou noble : c'est un accessoire obligatoire de la notoriété, d'une certaine fortune et d'un pouvoir dans la cité. On peut citer les Maunier, bourgeois de Fréjus depuis le début du xvii^e siècle. Pierre Maunier, marié en 1681 avec Thérèse de Mottet, fille de Pierre qualifié d'« écuyer de Fréjus » a un fils cadet Félix-Honoré Maunier prêtre et vicaire de Bargemon, où il est mort en 1766. Son petit fils Pierre-Jean-Marius Maunier, seigneur des Escas et co-seigneur de Seillans, épouse une Martin, fille et petite-fille de marchands bourgeois, mais dont les cadets sont au chapitre : à la génération du grand-père, Jean Martin (1648-1721), docteur en droit, d'abord chanoine de Barjols, puis de Fréjus en 1670, vicaire capitulaire en 1680, syndic du clergé du diocèse en 1687, grand vicaire de Mgr Luc d'Aquin en 1688. Puis à celle du père, deux chanoines : Félix Martin (1721-1747) qui meurt jeune, mais dont la succession passe à son cadet Emmanuel Martin (1700-1788), bénéficiaire de la cathédrale, puis chanoine en 1747. Cette piété héréditaire dut marquer le fils du couple Maunier-Martin, Emmanuel-Fréjus Maunier des Escas (1769-1844) car, veuf²⁸, il entra dans les ordres et fut ordonné prêtre à Marseille en 1797. En 1816 il fut chargé des novices et des scholastiques de la Mission de Provence de Mgr Eugène de Mazenod, évêque de Marseille. En 1823, il fut nommé chanoine de Fréjus, supérieur du grand séminaire de Fréjus, puis en 1824, vicaire général de Mgr de Richéry évêque de Fréjus²⁹.

Les Maille, famille de Saint-Tropez et de Fréjus doivent aussi leur élévation à deux membres du chapitre de Fréjus : Pierre Maille, mort en 1679, licencié en droit canon, chanoine sacristain et official du diocèse, et son frère Antoine Maille (1605-1699), licencié en droit canon, chapelain de la Sainte Chapelle, prieur commendataire de Sainte-Marie de Bethléem à Sisteron, chanoine sacristain du chapitre de Fréjus (1638), directeur des dominicaines, vicaire capitulaire du diocèse à la mort de Pierre de Camelin. Ils construisirent une des plus belles maisons de Fréjus au début du xvii^e siècle, la maison Baresté, sise à l'angle de Fleury et de la rue Grisolle. Leur neveu Jaques de Maille, marié en 1664 à Louise de Marc de Châteauneuf, fille du seigneur de Mollegès, à Salon, fut néanmoins déclaré faux noble en 1667, nonobstant

28. Il avait épousé à Seillans en 1788, Françoise-Félicité de Nigris de La Palud, (1772-1790), dame de Villepey, dernière de la famille de Nigris précitée.

29. Cf Georges COSENTINO, « Un Formateur, le père Maunier (1769-1844) » in *Etudes Oblates*, 1958, p. 219-69.

les qualités de nobles que ses parents et grands parents prenaient dans leurs actes ! Leur descendance bourgeoise se replia à Saint-Tropez et Grimaud aux XVIII^e et XIX^e siècles. Elle ne fournit plus de prêtres !

Dans la famille Suffret, César Suffret, avocat à Fréjus, lieutenant général de l'Amirauté, (1687-1711), a un frère Joseph, chanoine-sacristain de Fréjus. Il épouse une Villeneuve-Mons en 1675, d'où Joseph Suffret, qui succède à son oncle comme chanoine-sacristain de Fréjus et Louis de Suffret de Villeneuve lieutenant général de l'Amirauté de Fréjus, marié à Roselyne de Robion³⁰, de Moustiers, il est le père d'un autre lieutenant général de l'Amirauté de Fréjus, anobli par lettres patentes de 1748 et de l'abbé Louis de Suffret de Villeneuve (1716-1787), docteur en Sorbonne, chanoine sacristain de Fréjus (1749-1786), supérieur du grand séminaire, vicaire capitulaire du diocèse à la mort de Mgr du Bellay, et vicaire général de Toulon. C'est peut-être lui qui négocia à Toulon le mariage de sa nièce avec Claude-Laurent de Burgues de Missiessy capitaine de vaisseau, chevalier de Saint-Louis en 1769³¹, mère et aïeule des amiraux de Missiessy ? Elle avait pour sœurs la supérieure de la Visitation de Draguignan et la marquise de Robert d'Escragnolles. Il faut citer aussi Jean-François-Xavier de Suffret de Sales (1739-1819), prêtre religieux de la Merci à Agen.

Les Brunel, originaires du village voisin de Roquebrune, divisés en de nombreux rameaux, dont les seigneurs du Revest ou les seigneurs de Villepey, ont donné un chanoine de Fréjus, François Brunel, docteur en théologie, et supérieur du grand séminaire. Dans une autre branche on trouve Etienne de Brunel de Villepey (1686-1753) docteur en théologie, chanoine de Fréjus et grand vicaire du diocèse.

Les Coste comme les Maille, les Martin, ou les Borély vivent à cheval entre Fréjus et Saint-Tropez d'où ils semblent originaires. Une branche parvint à la noblesse au début du XVII^e siècle par office de secrétaire du Roi. Dans la branche de Fréjus, Antoine *de* Coste, avocat au parlement, juge royal de Fréjus, commissaire des classes (1705-1764), est le père de Léonce-Jules Coste (1752-1802) professeur au séminaire de Fréjus, chanoine de Fréjus, réfractaire et déporté, émigré à Gênes puis à Rome avec le prévôt Cavalier, et où il mourut.

La famille Villy, connue depuis le XV^e siècle à Fréjus avec des consuls, avocats et bourgeois a pris la particule, dans certaines branches, des qualifications nobiliaires dans d'autres, des alliances nobles et patriciennes de Saint-Tropez jusqu'à Nice. C'est une famille établie plutôt qu'en ascension. Les cadets prêtres sont Louis Villy, bénéficiaire de la cathédrale, mort noyé dans l'Argens en 1686, fils d'un bourgeois de Fréjus, recteur des Pénitents noirs,

30. Sœur d'Antoine de Robion (1686-1749), docteur en théologie, abbé de Clausonne, chanoine sacristain de Fréjus, et grand vicaire de Mgr du Bellay pendant son séjour à Paris comme député à l'assemblée du Clergé et lui même neveu de Pierre Robion, chanoine sacristain de Fréjus (1679-1700), chapelain du Roi en 1674.

31. Ils furent les parents de l'amiral comte de Missiessy.

frère d'une Camelin, oncle de Marc-Antoine Villy (1650-1738), bénéficiaire de la cathédrale, chanoine de Fréjus en 1686 qui fit enregistrer ses armoiries à Fréjus en 1696, fils d'Honoré et de Marguerite de Suffret, sœur et belle-sœur de deux lieutenants généraux de l'Amirauté. Son frère Jean Villy, sieur de l'Etang (l'ancien port de Fréjus) épousa en 1703 à Angélique-Marie d'Alziary fille d'un noble niçois et de Françoise de Rofina, comtesse de Venanson. Leur fille se maria dans la famille Rey, du Puget qui sera anoblie à la fin du siècle et éteinte dans les Villeneuve-Flayosc. Ce titre de chanoine renforce le lustre de cette branche³².

On peut en citer d'autres comme Pierre Emphian, chanoine de Fréjus à la fin du XVIII^e siècle. Joseph Vairac, bénéficiaire, chanoine, grand vicaire et official du diocèse, supérieur du séminaire de Fréjus, issus de deux familles bourgeoises de moindre illustration. On trouve aussi quelques familles bourgeoises du diocèse comme Charles Tassy, chanoine de Fréjus qui fit des legs pour fonder le séminaire vers 1660. Les Chautard, Baliste, Brieu, Panisse, Rolland en 1789, appartiennent à un groupe de familles qui montent. Parmi les bénéficiaires, il y a moins de rejetons de familles bourgeoises, sauf un Meifredy de Saint-Tropez, en 1789, et le fils de l'avocat Reverdit de Fréjus³³. Ce sont souvent des étapes vers le canonicat³⁴.

On peut dire que c'est aussi un comportement de la bourgeoisie de village : à Bargemon la famille Castagne, notaires royaux du XVI^e au XIX^e siècle fournit cinq prêtres en cent cinquante ans dont deux curés de la paroisse de Bargemon où ils résident³⁵. On trouve aussi par exemple à Draguignan dans les familles Magniol et Lombard, entre bourgeoisie et noblesse, outre des chanoines de la collégiale de la ville aux XVII^e et XVIII^e, des filles religieuses. Sans poursuivre les exemples qui sont nombreux à travers le diocèse ou la Provence, on peut citer la famille Deydier d'Ollioules et Toulon, connue par la fameux livre de raison de Jaume Deydier du XV^e siècle³⁶. Son oncle est prêtre, vicaire perpétuel de la cathédrale Sainte Marie de Toulon, son

32. Cf. Frédéric d'AGAY, « Histoire de la famille Villy à Fréjus et St Raphaël », dans *Annales du Sud-est Varois*, Tome XIII, 1988, p. 21-30.

33. Cf. Marcel FOUCOU, « Le clergé fréjussien, face aux lois de 1789 », dans *Annales du Sud-est Varois*, Tome III, 1978, p. 31-37.

34. Dans la famille Panescorse de marchands, négociants puis bourgeois et avocats du XVIII^e siècle, Pierre-François-Xavier Panescorse est chanoine de N.D. des Doms à Avignon au milieu du XVIII^e. Gabriel-François-Xavier Panescorse, l'abbé Panescorse né à Fréjus en 1763, prêtre, réfractaire à la constitution civile du clergé, fut déporté en 1793. Son frère François, avocat et juge de paix de Fréjus épousa la nièce de Mgr de Séguiran, évêque de Nevers (1739-1789).

35. Antoine Castagne, prêtre, docteur en théologie, en 1671, vicaire de Bargemon en 1671, curé de Bargemon en 1695; Jacques Castagne, (1666-1738) prêtre, curé de St Martin de Prangy en 1714, puis curé de Bargemon; Jacques Castagne, (1718-1791) prêtre, prieur de Romoules, et son frère Charles, abbé Castagne, prêtre, vivant en 1750; Charles-Marie Castagne, (1750-1829) prêtre, vicaire à Ampus, prieur de Romoules, succédant à son oncle en 1784, recteur de Romoules jusqu'à sa mort.

36. Cf. Paul ROUX, « Le livre de raison de Jaume Deydier, un document d'une grande importance pour la Provence », dans *Bulletin de la Société des Amis du Vieux-Toulon et de sa région*, N° 105, 1983, p. 33-81. C'est Charles de Ribbe qui, dans son ouvrage *La Société*

frère Johan, docteur en l'université d'Avignon lui succède, un neveu clerc mort jeune. Au XVI^e un autre neveu bénéficiaire de la cathédrale, au XVII^e François Deydier (1634-1693), oratorien, missionnaire des Missions étrangères en Chine, évêque *in partibus* d'Ascalon, mort au Tonkin. Cette lignée se termine par André-Louis Deydier (1669-1749), oratorien, curé de La Garde (1705-1711), chanoine archidiaconé de Fréjus, compétiteur d'Antelmy pour la prévôté en 1702, et bienfaiteur du prévôt Cavalier à qui il résigna son archidiaconé. La famille Deydier de Pierrefeu sera anoblie par brevet de chef d'escadre en 1787. Mais c'est plus pour donner un état aux cadets, remplir le devoir de donner à Dieu des fils et des filles comme religieuses, accompagner une position dans la ville que le moteur d'une ambition.

On voit que les cadets dans la bourgeoisie provençale comme dans la noblesse, entrent dans les ordres et forment des réseaux parallèles, de prêtres, prieurs, chanoines, de plus en plus rarement d'évêques – tous les évêques de France sont nobles en 1789 et 90 % des abbés commendataires! – et contrairement à la noblesse entrent dans le clergé régulier. En effet il n'est pas d'usage, dans la noblesse provençale, pour les cadets mâles d'entrer dans une abbaye ou un couvent, sauf exception alors que c'est monnaie courante dans les familles de la noblesse italienne. Est-ce là une influence française et parisienne ?

On retrouve cette nomenclature fréjussienne chez les religieuses dominicaines qui en 1789, comprennent des filles des familles Cavalier, Maurine, Auroy, Buisson, et la supérieure sœur Marie-Antoinette Sieyès.

La figure de l'abbé Sieyès est à la fois le reflet de ce comportement de caste et d'une personnalité bien différente. Sa famille n'a ni l'ancienneté ni l'importance des autres, mais son père, Honoré Sieyès, (1700-1782), receveur des droits royaux et directeur des Postes à Fréjus³⁷ a su faire sa pelote et élève ses fils avec ambition. Il s'est marié à une Anglès, qui avec les Cavalier, les Maurine, Roubié, Martin-Séranon, Pannescorse font partie de cette bourgeoisie qui monte depuis un moment, soit par le négoce, soit comme notaires royaux. Cet homme de grande piété et très ambitieux a voulu reprendre pour les siens cette tactique des cadets bien placés dans l'église, profiter de la cathédrale, des réseaux de l'Eglise dans les séminaires, les universités, les bénéfices et ainsi les mettre en selle pour qu'ils puissent aider leurs neveux par leurs nouveaux réseaux. C'est ce dont le clan Sieyès ne bénéficie pas encore à la différence des familles nobles ou de grande bourgeoisie, ou même des familles qui leur sont apparentées mais qui jouissent déjà de ces réseaux. Ils seront donc à la tête de la bourgeoisie révolutionnaire de Fréjus.

provençale à la fin du moyen-âge d'après des documents inédits, Paris, 1898, le premier, cita ce document.

37. Cf. Simone BARRIERE, Albert CIAMIN, Jean DESTELLE, Marie-Dominique GERMAIN, « Les origines de l'abbé Sieyès » et Frédéric d'Agay, « La Famille Sieyès », dans *Annales du Sud-Est Varois*, Tome XIV, 1989, p. 99-108. Jacques GUILHAUMOU, « Sieyès, l'individu et le système », dans *Provence historique*, 2003, p. 47-67.

Honoré Sièyès fera quatre de ses enfants ecclésiastiques, deux dominicaines à Fréjus, l'aînée étant prieure du couvent en 1789, et deux abbés qui n'entrent dans l'Eglise que pour accaparer des bénéfices. Le futur abbé Sièyès n'a pas les facilités d'un « neveu », c'est lui qui sous la conduite de son père doit tracer sa voie. D'où un éloignement nécessaire, à Paris, où son intelligence et son esprit vont lui procurer les appuis qui lui sont refusés dans cette petite ville de Fréjus où il aurait été vite dangereux et peut être exclu et ou aucun bénéfice ne l'attendait. Formé au séminaire de Saint-Sulpice, d'où sortaient tous les évêques et membres du haut clergé, ordonné prêtre, il obtint en 1781, à 33 ans, un canonicat de la prévôté de Pignans dans le Var. Mécontent de son faible revenu, il l'abandonna à son dernier frère - qui défroqua sous la Révolution- et repartit faire carrière à Paris comme chapelain de Madame Sophie, tante du Roi. Le parallèle avec le prévôt Cavalier est étonnant. Vicaire général de Tréguier, il écrit alors « Je me ferai une existence ou je périrai ». Devenu chanoine de Chartres, familier du Palais royal, puis l'homme politique révolutionnaire que l'on sait, ayant jeté son froc aux orties, il a finalement bien rempli son rôle de frère et d'oncle, dans les nouveaux régimes, répondant ainsi à tous les souhaits de son père : l'élévation des siens à qui il laissa une fortune immense (trois millions de francs), un titre de comte, des places et des alliances dans la plus haute noblesse. Malgré lui et contre ce système qu'il abhorrait, il est le parfait représentant de cette ambition ecclésiastique à l'ombre de la cathédrale de Fréjus. « On y chercherait en vain la préoccupation de l'idée religieuse, écrit Octave Teissier, (...) Tel fut celui qui aurait pu être un des chanoines de notre cathédrale et qui, au lieu d'illustrer le chapitre, l'aurait déshonoré »³⁸.

Une place ecclésiastique pour un de ses fils peut donner à cette bourgeoisie fréjussienne l'accès au réseau du premier Ordre à Fréjus, en Provence mais aussi en France, (séminaires, université, bénéfices, haut clergé) à Paris et à la Cour, par des places d'aumôniers des maisons royales, ou de pamphlétaire politique reçu au Palais Royal comme l'abbé Sièyès. Ces réseaux vont servir aux frères, aux neveux pour leurs emplois, leur mariage, leur fortune. Ils sont l'expression du mode de fonctionnement clanique des familles provençales. Ce pouvoir, cette richesse ou cette réussite se manifestent de différentes façons : avec deux évêques, les Camelin deviennent la première maison de la ville, les deux frères Maille, chanoines de Fréjus du début du xvii^e siècle construisent la plus belle maison de la cité, Barjac, valet de chambre fréjussien du cardinal de Fleury sera anobli par une savonnette à vilain et ses neveux médecins et chanoines Viany aussi. La famille de Nigris se termine par un veuf qui, entré dans les ordres, sera le principal ouvrier de Mgr de Mazenod dans les Missions de Provence sous la Restauration. La mainmise sur les importants revenus des canonicats, prieurés, prévôté, assurent aux familles des

38. Octave TEISSIER, « La Jeunesse de l'abbé Sièyès, documents inédits », dans *La Nouvelle revue*, Marseille, 1897, p. 9-34.

rentes importantes et concourent à leur donner un état. C'est ce qui constitue une histoire héréditaire regroupant parfois deux siècles ou cinq générations ou des familles comprenant une dizaine de membres du chapitre de Fréjus. Si l'ambition domine, elle n'exclut pas une grande foi, à l'aune du XVIII^e siècle provençal: piété liée à l'austérité des chefs de famille provençaux, mœurs assez rigoureuses, jansénisme ambiant. Il n'y a pas d'évêques scandaleux à Fréjus aux XVII^e et XVIII^e siècles. Le déclin de la foi et des comportements que Michel Vovelle a décrit³⁹ ne se trouve pas *a priori* dans ces familles bourgeoises et patriciennes – « élite dévote », chez qui, nous rappelle-t-il, le nombre des religieux est le plus élevé - qui rentrent bien dans le cadre de l'exception de la Provence orientale. Si les honneurs, les dignités, les richesses et les biens de ce monde figurent dans leurs desseins, les papiers personnels des prêtres que nous avons pu examiner sont le reflet d'hommes pieux, qui participent de la grandeur et de la force de l'Eglise intemporelle. Seul Sièyès, comme Talleyrand, ne croit à rien et cherchera en dehors de Fréjus à échapper à ce qui pouvait apparaître comme une ambition paternelle médiocre et à laquelle il s'est finalement conformé !

Frédéric d'AGAY

*
* * *

RÉSUMÉ

Les ambitions du patriciat qui domine Fréjus, cité en pleine décadence à l'époque moderne, passent par les dynasties de chanoines et dignitaires du chapitre: plusieurs générations d'oncles et neveux chanoines, de prévôts dans la famille Cavalier, deux mitres d'évêques chez les Camelin XVI^e- XVII^e ou un d'Antelmy, évêque de Grasse après cinq générations de chanoines. Une place ecclésiastique pour un fils va donner à cette bourgeoisie l'accès au réseau du premier ordre à Fréjus, en Provence mais aussi en France, à Paris voire à la cour. Ces réseaux vont servir aux frères, aux neveux pour leurs emplois, leur mariage, leur fortune. Si l'ambition domine, elle n'exclut pas une grande foi: piété, mœurs assez rigoureuses, jansénisme ambiant. Seul Sièyès ne croit à rien et cherchera en dehors de Fréjus à échapper à une ambition paternelle médiocre.

RIASSUNTO

Le ambizioni del patriziato che predomina su Fréjus, città in piena decadenza nell'era moderna, passano tramite le dinastie di canonici e dignitari del capitolo: diverse generazioni di zii e nipoti canonici, di preposti in famiglia Cavalier, due mitre di vescovi dai Camelin nel 500 e nel 600 o un d'Antelmy, vescovo di Grasse dopo cinque generazioni di canonici. Un posto ecclesiastico per un figlio di questa borghesia darà accesso alla rete del primo Ordine sito a Fréjus, in Provenza, a Parigi, magari a Corte. Queste reti sociali permetteranno ai fratelli e nipoti di procurarsi un impiego, di accasarsi o fare fortuna. L'ambizione non esclude affatto una grande fede: devozione, costumi assai rigorosi, jansenismo diffuso. Solo Sièyès non crede a niente e proverà a fuggire fuori da Fréjus dalle mediocri ambizioni paterne.

39. *Piété baroque et déchristianisation en Provence au XVIII^e siècle*, Paris, 1973.

